

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Le Ciboire doré

Monseigneur de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, a chanté le ciboire doré dans une poésie touchante que nous empruntons à une *Semaine Religieuse* de France.

Je vous raconterai l'histoire
Que j'ai lue en un manuscrit,
Au sujet d'un petit Ciboire
Qui fut doré par Jésus-Christ.

C'était à ces heures funèstes
Où tout un peuple contre Dieu,
Contre ses dons les plus célestes,
S'armait et du fer et du feu.

Comme on craignait un crime impie,
Une jeune fille avisa
D'aller prendre la sainte Hostie,
Et chez elle la déposa.

Où la cacher?... Dans son armoire !
La pauvre enfant n'avait pas mieux.
Mais comment trouver un Ciboire
Pour y placer le Roi des Cieux?...

Elle chercha dans sa vaisselle
Ce qui lui parut le moins mal...
Et choisit, modeste comme elle,
Un joli vase de cristal.

On déroba le saint asile
Aux fureurs d'un peuple brutal :
Le Seigneur demeura tranquille
Dans le Ciboire de cristal.

Mais quand de sa cachette obscure
Le pieux trésor fut tiré,
Ciel ! l'Hostie était blanche et pure,
Et le Ciboire était doré !...

Jésus avait empreint sa trace ! !
Et ce qu'il touche devient or !
Et cette empreinte à la surface
Du Ciboire se voit encor.

Ce n'est pas une parabole ;
Je raconte un fait avéré.
Mais combien j'aime ce symbole
Du Ciboire qui fut doré !

Jésus, mon cœur est un Ciboire,
Mais qui n'a rien de riche en soi ;
Pour lui renouvelle l'histoire
Du Ciboire doré par toi.

L'humilité, la modestie,
La patience, la douceur,
Voilà, divine Eucharistie,
La dorure que veut mon cœur.

Mais le cristal se lascia faire !...
De nous il en est autrement :
Dieu nous dore comme ce verre,
Et nous brisons notre ornement.

O Jésus ! désormais fidèle,
Je ne veux plus t'abandonner,
Et ne pas perdre une parcelle
De l'or que tu sais me donner.

C'est la morale de l'histoire
Que j'ai lue en un manuscrit,
Au sujet d'un petit Ciboire
Qui fut doré par Jésus-Christ.

Carnet du médecin.

Pour guérir les maux de dents, il suffit de jeter un morceau de verre dans le feu (le verre à soude est préférable) ; aussitôt devenu rouge le prendre et le mettre dans un petit vase quelconque contenant du vinaigre. Tremper de la ouate dans cette dissolution et l'appliquer sur la dent malade. Le mal disparaît instantanément.

Répertoire des curés et vicaires du Cap-Santé, de 1708 à 1893
suivi d'un précis historique

Curés :

1	MM. C.-J.-B. Rageot Morin.....	1708-1728
2	J.-B. Lacoudray.....	1728-1742 (1)
3	J. Voyer.....	1743-1752
4	J. Fillion.....	1752-1795
5	J.-B. Dubord	1795-1814
6	J. Leclerc	1814-1817
7	F. Gâtien.....	1817-1844 (2)
8	J. Lefrançois.....	1844-1848
9	F. Morin	1848-1857
10	P.-F. Lahaye.....	1857-1862
11	N. Godbout	1862-1874
12	M. Fortin.....	1874-1887
13	D. Gosselin.....	1887- (3)

Vicaires :

1	MM. J.-M. Madrand, du 23 juillet 1813 au 1 octobre 1814 (4)
2	F.-G. Rivard, 8 mai 1817 28 juillet 1817
3	Jean Naud, 16 juillet 1826 22 août 1826
4	Ls.-Ant. Montminy, 25 août 1826 1 octobre 1826
5	Ol. Larue, 21 oct. 1826 11 nov. 1826
6	R.-F. Lajus, 12 nov. 1826 8 sept. 1828
7	H. Hamel, 24 déc. 1828 21 mai 1831
8	H. Robson, 2 juillet 1831 30 sept. 1831
9	P. Burke, 14 oct. 1831 26 nov. 1831
10	L.-J. Casault, 3 déc. 1831 8 sept. 1834
11	E. Baillargeon, 20 sept. 1834 1 oct. 1834
12	Ls.-Ant. Proulx, 4 oct. 1834 17 oct. 1836
13	W. Fréchette, 29 oct. 1836 6 juillet 1839
14	Glovis Gagnon, 13 juillet 1839 23 sept. 1840
15	Chs Tardif, 30 sept. 1840 2 oct. 1844
16	J.-B. Côté, 5 oct. 1844 3 oct. 1845
17	M. Duguay, 5 nov. 1845 26 fév. 1846
18	Ed. Chabot, 5 mars 1846 11 oct. 1848
19	Z. Gingras, 25 oct. 1848 12 sept. 1849

(1) De la fin de 1742, jusqu'à l'arrivée de M. Voyer, la paroisse a été desservie par MM. L.-J. Desbrûères et M.-J.-B. Fricet, premier curé des Eoureuils.

(2) M. Gâtien est l'auteur d'une histoire de la paroisse du Cap-Santé.

(3) Tous sont décédés, à l'exception du titulaire actuel; et quatre sont inhumés au Cap-Santé; MM. Fillion, Dubord, Gâtien et Fortin.

(4) M. Madrand a été desservant du commencement de janvier au 1 octobre 1814.

20	Nar. Pelletier,	28 oct.	1848	30 sept.	1850
21	E.-L.-P.-Audette,	19 mars	1873	31 juillet	1873
22	Ap. Gingras,	8 août	1873	30 sept.	1873
23	L.-E. Grondin,	6 oct.	1873	3 fév.	1874
24	G.-B. Dionne,	4 oct.	1885	24 avril	1886
25	L. Lévêque,	27 mai	1886	1 oct.	1887 (1)

Précis historique

Les différents missionnaires qui paraissent avoir desservi la chapelle établie près de la rivière Portneuf, de 1679 à 1708, sont : le R. P. Exupère Péthune, récollet; l'abbé Sennemaud, prêtre séculier; le R. P. Dorothe, récollet; l'abbé Richard, prêtre séculier; le R. P. Claude Moireau, récollet; le R. P. Martin Guedré, récollet; le R. P. Joseph Denis, récollet; le R. P. Bonaventure, récollet; le R. P. Stanislas du Mortier, récollet; le R. P. Guillin Beaudin, récollet; le R. P. Bonaventure Eli-court, récollet; le R. P. Bertin Mullet, récollet; le R. P. P. Félix Ceppos, récollet; le R. P. Leneuf Bernardin, récollet; le R. P. Bonaventure Eyston, récollet anglais; l'abbé Philippe Rageot Morin, prêtre séculier; l'abbé C.-J.-B. Rageot Morin, dernier desservant de la chapelle de Portneuf, et premier curé du Cap-Santé, érigé en paroisse fixe dans le cours de l'année 1714.

M. Rageot Morin obtint, en 1708, la permission de construire dans la côte du Cap-Santé, un presbytère dont la moitié a servi de chapelle pendant neuf ans. Ce presbytère-chapelle était en arrière des dépendances actuelles, à peu de distance d'une fontaine qui se trouve sur un lopin de terre appartenant aujourd'hui à l'honorable P. Garneau.

M. Morin présida aussi à la construction de la deuxième église, dont la première pierre fut bénite le 29 juin 1716, et qui fut ouverte au culte pour la première fois, le 8 septembre 1718. Cette église était située un peu plus au nord que l'église actuelle, près de l'ancien presbytère-chapelle.

En 1733, M. Lacoudray, acheta à ses frais et donna à la fabrique l'emplacement sur lequel il fit bâtir le deuxième presbytère, qui a servi de demeure curiale jusqu'à 1800.

La troisième église (église actuelle), construite par M. Fillion,

(1) M. Lévêque a été desservant du commencement de février au 1 octobre 1887.

Les vicaires survivants sont : MM. L.-A. Pronlx et J.-B. Côté, pensionnaires de la Caisse Saint-Joseph, Ap. Gingras, curé de Château-Richer, L.-E. Grondin, curé de Sainte-Hélène, G.-B. Dionne, curé d'Armagh et L. Lévêque, curé de Saint-Camille,

Nous publierons avec plaisir tout travail de ce genre, qu'il plaira aux confrères de nous adresser.

et commencée en 1755, ne fut à peu près terminée qu'en 1773. Le terrain sur lequel elle est bâtie a été acheté et donné à la fabrique par M. Fillion.

Le 17 juillet 1772, M. Fillion obtint de Mgr Briand le privilège d'avoir sainte Anne pour deuxième patronne et titulaire de l'église.

Le troisième presbytère a été bâti par M. Dubord, en 1799 ; et le presbytère actuel, par M. F. Morin, en 1849.

De la manière de communier

Pour communier avec décence, il faut :

Tenir la tête fixe et droite, sans la pencher en avant ni la renverser en arrière ;

Tenir les yeux baissés, ou les arrêter sur la Sainte Hostie, et non pas sur le prêtre ;

Ouvrir médiocrement la bouche, ni trop, ni trop peu, et avancer un peu la langue sur la lèvre inférieure, pour que le prêtre y puisse facilement déposer l'hostie.

Les uns remuent la tête, les autres tiennent la tête baissée, de sorte que le prêtre ne voit pas ce qu'il fait et se trouve forcé de poser la sainte hostie un peu au hasard.

C'est à peine si ceux-ci entr'ouvrent la bouche ou desserrent les dents ; ceux-là craignent d'avancer la langue ou saisissent l'hostie avec les lèvres ; d'autres retirent la langue avec précipitation, avant que le prêtre ait eu le temps de bien poser l'hostie.

Tout cela est inconvenant et fort dangereux ; la plupart des accidents qui arrivent à la Sainte Table, viennent de la maladresse ou de la négligence des communicants.

Ne vous levez pas brusquement, aussitôt que vous avez communiqué, de peur que vous ne donniez une secousse à votre voisin qui communie après vous ; attendez pour vous lever que le prêtre soit éloigné de quelques pas, et laissez tomber la nappe avant de regagner votre place.

Laissez la sainte hostie un moment sur votre langue, et quand elle sera un peu humectée, vous l'avalerez avec révérence. Mais il ne faut pas la laisser fondre dans la bouche, à cause du péril qu'il y aurait de ne pas communier.

Si l'hostie s'attachait au palais, il faudrait la détacher avec la langue seulement, sans y porter les doigts.

Si l'on sent que quelque particule de la sainte hostie est demeurée sur les lèvres, il faut avec révérence l'attirer dans la bouche, sans y appliquer les doigts.

Si le prêtre vous donne par mégarde deux hosties au lieu d'une, il n'y a pas lieu de se troubler, puisqu'on ne reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, de même qu'on ne reçoit pas moins en une moitié d'hostie qu'en une tout entière.

Si vous attendez à la Sainte Table la bénédiction du prêtre, laissez tomber la nappe, pour marquer que vous avez communiqué.

Par respect de la Sainte Table, on n'y porte point de gants ni de manchon.

“ Canada-Revue ” vs Archevêque de Montréal

Plaidoyer de la défense :

Le Défendeur pour défense à la présente action dit :

Que toutes les allégations de la déclaration qui ne sont pas conformes à ce qui sera ci-après expressément admis, sont fausses et mal fondées.

Qu'il est spécialement faux que le Défendeur ait fait publier par les journaux de la cité de Montréal le texte de la lettre circulaire reproduite dans la déclaration en cette cause.

Que le Défendeur en adressant la lettre circulaire du 11 novembre 1892 au clergé de son diocèse, a agi dans l'exercice légitime de ses fonctions et dans les limites de ses droits et de ses pouvoirs comme archevêque catholique romain et premier pasteur du diocèse.

Que la dite lettre circulaire est une communication privilégiée : elle a été adressée au clergé catholique romain du diocèse et a été lue et publiée à la réunion des fidèles soumis à la juridiction du défendeur, d'après les ordres de ce dernier dont le devoir est de protéger ses diocésains contre la lecture de livres et publications périodiques qu'il juge, contenir des doctrines ou avoir des tendances contraires aux enseignements et à la discipline de l'Église catholique romaine, et qu'en cette matière sa juridiction est exclusive et indépendante des tribunaux civils.

Que les matières contenues et mentionnées dans la dite circu-

laire étaient du domaine purement religieux et ecclésiastique : que le défendeur s'est acquitté du devoir ci-dessus sans malice et avec la modération que lui permettaient les circonstances et l'intérêt de son diocèse.

Que si la Demanderesse a subi des dommages à raison de la lettre circulaire, ce que le défendeur nie, ce dernier n'en est nullement responsable.

Qu'en conséquence l'action de la Demanderesse est mal fondée.

Pourquoi le Défendeur conclut au renvoi de la présente action avec dépens distracts aux soussignés.

Théologie populaire

Quelles sont les principales sources du péché ?

Les sept principales sources du péché, sont : l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. On les appelle communément *péchés capitaux*.

Une source est ce qui donne naissance à une autre chose qui en découle. La source d'une rivière est la petite fontaine située sur le flanc de la montagne où la rivière prend naissance. C'est d'abord un mince filet d'eau qui descend de la montagne, et qui, à mesure qu'il s'avance, voit sa force et son volume s'accroître par les affluents qui se jettent dans son lit. Il se fraie un chemin à travers les prairies et devient le commencement d'une grande rivière qui balayera tous les obstacles et les refoulera vers l'océan. Si, à l'origine, quelqu'un avait desséché cette petite fontaine, source de la rivière, il n'y aurait certainement pas eu de rivière à cet endroit. Il en est de même pour le péché. Il y a d'abord un péché qui est la source, et, semblable au filet d'eau, il se fortifie dans sa course ; d'autres péchés le suivent et se joignent à lui. On peut encore comparer chacun de ces *péchés capitaux*, comme on les appelle, à un capitaine d'armée qui a sous ses ordres une foule d'autres officiers qui le suivent. De même que le corps dépérit et meurt lorsque la tête en a été séparée, de même tous les péchés disparaîtront si vous déracinez le péché capital qui en est la source et la tête. Tous les péchés capitaux se rencontrent bien rarement chez le même individu ; quelques personnes ne sont coupables que d'un seul, d'autres sont coupables de deux, quelques unes, de trois, mais peu, si toutefois il en existe, sont coupables de tous.

Le péché dont nous sommes coupables et qui est la source de tous les autres, est appelé prédominant, ou notre passion dominante. Nous devons faire tous nos efforts pour le découvrir et en triompher.

Chaque péché capital est accompagné d'un grand nombre d'autres péchés.

Qu'est-ce que l'orgueil ?

L'orgueil est une estime déréglée de soi-même, qui fait qu'on se préfère aux autres et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.

L'orgueil est une violation du premier commandement, parce qu'en nous estimant plus qu'il n'est juste, nous négligeons Dieu, nous nous accordons des honneurs qui ne sont dus qu'à Lui. Qu'est-ce donc qui peut nous enorgueillir ? Notre propre extérieur ? Eh bien ! une seule nuit de maladie peut nous enlever toute trace de beauté. Notre vêtement ? Il n'est pas nôtre et nous ne l'avons pas produit ; il nous vient en grande partie d'animaux inférieurs—la laine nous est fournie par les moutons ; le cuir, par le bœuf ; les plumes, par les oiseaux, etc. Sommes-nous fiers de nos richesses mobilières ou immobilières ? Elles peuvent nous être enlevées ou être détruites par le feu. Le savant peut devenir fou, et nous n'avons réellement rien qui puisse nous donner de l'orgueil, si ce n'est nos bonnes œuvres. Tout ce que nous avons nous vient de Dieu, et nous ne pouvons le posséder que pendant le temps voulu par Dieu. Nous n'avons rien en venant au monde ; nous quittons le monde avec rien autre chose que le linceul dans lequel nous sommes ensevelis, et encore ce linceul ne va pas avec l'âme, mais demeure avec le corps et pourrit avec lui dans la terre. Aussitôt après notre mort, nos corps deviennent si repoussants que nos meilleurs amis se hâtent de les enfouir en terre, où ils deviennent la proie des vers, une masse de putréfaction que la vue et l'odorat ne peuvent supporter. Pourquoi donc être si fiers de ce corps, commettre pour lui tant de péchés, et le nourrir si délicatement, puisqu'il est destiné à devenir un jour la nourriture des vers ? Il ne s'en suit pas cependant que nous ne devons pas tenir notre corps en état de propreté et n'en avoir aucun soin ; au contraire, nous sommes obligés de le tenir convenablement, et notre négligence à cet égard serait un péché. La seule chose à éviter est d'en prendre trop de soins et de négliger pour lui Dieu et notre âme. Les compagnons de l'orgueil, sont : la suffisance, l'hypocrisie, une ostentation insensée dans le vêtement ou la conduite,

la rudesse envers les autres, une perte de temps causée par le soin exagéré que l'on prend de soi.

Qu'est-ce que l'avarice ?

L'avarice est un attachement désordonné aux biens de la terre, et principalement à l'argent. Il faut que cet attachement soit désordonné, car ce n'est pas être avare que de prendre de sages précautions pour l'avenir, soit pour nous-mêmes, soit pour les autres.

L'avarice est condamnée par le dixième commandement, et les vices qu'elle engendre, sont : la dureté pour les pauvres, l'indifférence pour les œuvres de charité, la malhonnêteté dans les transactions, le vol, etc.

Mgr P. W. Riordan, archevêque de Saint-Francisco

S. G. Mgr Patrick William Riordan archevêque de Saint-Francisco, est né en Irlande, le 27 août 1841. Il n'avait que sept ans lorsque ses parents émigrèrent et vinrent se fixer dans l'Etat de l'Illinois. Il commença par fréquenter les écoles primaires de Chicago, car il n'avait encore reçu aucune instruction, entra quelques années plus tard à l'Université de Sainte-Marie du Lac, et partit pour aller faire ses études théologiques à Rome lorsqu'il fut décidé à embrasser l'état ecclésiastique.

Mgr Riordan ne fut pas longtemps à Rome. Tombé malade des fièvres, presque à son arrivée, il revint lentement à la santé, et dut quitter la Ville Eternelle pour Paris où il a fait son Cours complet de théologie. Ordonné prêtre en Belgique, en 1865, il revint aux Etats-Unis et accepta une chaire de professeur au séminaire de Sainte-Marie du Lac, à Chicago. De 1868 à 1871, il se consacra aux missions ; devint ensuite curé de l'église Saint-Jacques, à Chicago, où il était encore, en 1883, lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur, *cum futura successionem*, de l'archevêque de Saint-Francisco, auquel il succéda en 1884.

La province de Saint-Francisco est une des plus importantes et comprend les diocèses de Sacramento, Salt Lake, Los Angeles et Monterey.

L'archidiocèse de Saint-Francisco érigé en 1853 et dont Mgr Riordan est le deuxième titulaire, compte aujourd'hui : 113 prêtres séculiers, 88 réguliers, 100 églises, 29 chapelles ou stations, 13,000 enfants fréquentant les écoles paroissiales et une population catholique d'environ 225,000 âmes.

A travers des Journaux

L'Opinion publique, toujours à propos de la question scolaire, s'écrie : « Messieurs du clergé, prenez bien garde. »

Le petit ton cavalier et menaçant de cet avertissement qui, d'après le contexte, nous semble s'adresser particulièrement à l'Épiscopat, frise le ridicule, pour employer une expression aussi adoucie que possible.

Si le but : faire peur, est manqué, le résultat : amuser, est certain.

L'Épiscopat fait partie du Conseil de l'Instruction publique ; n'a pas, que nous sachions, l'intention de donner sa démission, si grandement convoitée par plusieurs de nos réformateurs ; ne peut se méprendre sur leurs visées ; n'a pas d'objection—il serait absurde de le supposer—à réformer, en temps et lieu, ce qui doit et peut être réformé ; et saura, sans crainte et sans faiblesse, résister à toutes les revendications préjudiciables au bien de la religion, ou en opposition avec les principes chrétiens en matière d'éducation. Son attitude à la dernière session du Conseil autorise suffisamment ce que nous venons de dire.

Le *National* apprécie, dans les termes suivants, la définition que nous avons donnée du Spiritisme :

« Où avez-vous découvert cette bêtise-là, confrère ?

« Savez-vous que c'est presque aussi important que la découverte des boutons à quatre trous. »

Ce que notre aimable confrère qualifie de bêtise, ne lui en déplaît, a été emprunté à un excellent théologien.

De plus, l'étonnement du *National* dénote une ignorance peu ordinaire, et la forme sous laquelle il le manifeste, révèle une éducation que personne ne lui enviera.

On lit dans la *Semaine Religieuse* de Montréal :

« Nous traversons des jours difficiles. Sans être pessimistes, nous avons raison d'interroger l'avenir et de demander avec anxiété ce qu'il nous réserve. L'orage, sans doute, n'est pas encore au-dessus de nos têtes, mais ne vous semble-t-il pas l'entendre gronder sourdement dans le lointain ? Les points noirs qui montent à l'horizon, grossissent, s'accumulent et forment déjà presque des nuages menaçants, ne sont-ils pas propres à donner des craintes légitimes, et à faire prendre les mesures que dicte la prudence la plus élémentaire ?

« Voilà pourquoi la *Semaine Religieuse* a cru devoir — sortant de sa réserve habituelle — briser avec un silence que les circonstances ne lui permettent plus de garder, signaler les dangers de l'heure présente, indiquer les principaux moyens de les éviter, encourager fortement tous les défenseurs de la cause de l'Église à demeurer unis plus que jamais à leurs chefs spirituels, et à suivre invariablement leur direction. »

Parlant de la question scolaire, la *Vérité* dit à son tour : « De toute évidence, il y a un mot-d'ordre parti des loges maçonniques. Quelques-uns y obéissent sciemment ; d'autres, le plus grand nombre, peut-être, sans le savoir. »

Anti National, ce mouvement l'est certainement puisque, sous prétexte de réformes, il tend à nous dépousséder des seuls biens dont nous sommes riches ; qui sont la raison de notre supériorité intellectuelle sur l'élément anglais, la seule que nous aurons pendant longtemps encore ; et qui, plus est, ont été notre principale planche de salut.

Maçonnique, ce mouvement nous semble l'être également en son point de départ et en son point d'arrivée ; tout en admettant que bon nombre ne s'en doutent probablement pas et que plusieurs ont des intentions droites. Le seul fait que les sectes abhorrent l'odeur et le goût de l'enseignement clérical, permet aujourd'hui de présumer ce qui pourra être clairement démontré avant longtemps.

Aux pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré

La meilleure voie pour descendre à Sainte-Anne de Beaupré est par le chemin de fer :

Le départ se fait de la gare du Paiais, et les trains arrêtent à quelques pas de la Basilique. On peut, si l'on veut, faire son pèlerinage dans quelques heures.

Passage gratuit pour enfants de moins de 5 ans ; moitié prix, de 5 à 12 ans.

Des billets périodiques sont vendus à prix réduit aux personnes qui désirent passer les vacances dans les paroisses le long de la ligne, aux travailleurs, aux écoliers, etc.

Les pèlerinages reçoivent une attention toute particulière. Ceux qui les organisent feront bien de s'en tenir au taux régulier de seconde classe, qui est de 60 centins. Ils auront

tout de même le bénéfice de la réduction, qui est de 10 centins quand le nombre de billets est de 500 au moins, 15 centins quand il excède 500, et ne dépasse pas 1000, et 20 centins quand il excède 1000.

Pour les heures des trains, voir annonce sur la dernière page de la *Semaine Religieuse*.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu « Le Dessin à l'école primaire, » rapport instructif et intéressant présenté au Secrétaire provincial par M. G. A. Lefebvre.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 18 ; à l'Île aux Grues, le 20 ; à Notre-Dame du Rosaire, le 21 ; à Saint-Gervais, le 23 ; à Sainte-Perpétue, le 24.—On peut payer son abonnement à la *Semaine Religieuse* par mandat-poste, en argent ou en timbres-postes, expédiés sous enveloppe.—M. l'abbé Anaclet Olivier Péliisson, curé de l'église Sainte-Anne, Menominee, diocèse de Marquette, et autrefois du diocèse de Québec, est décédé le 28 mai dernier, à l'âge de 58 ans. Il était natif de l'Ancienne-Lorette, et avait été ordonné à Québec, le 11 novembre 1860.—M. Dionne, notre bibliothécaire provincial, est devenu membre de la Société Royale du Canada. Nos félicitations.—On prédit la résurrection prochaine de l'ancien Institut Canadien de Montréal. Il est probable qu'elle aura lieu avant la fin de notre 93.—Le Journal *La Libre Parole* a cessé de paraître. Sa courte carrière aurait été irréprochable s'il n'avait publié dans son dernier numéro l'article intitulé : « La presse et le clergé ».—Nous souhaitons longue vie à la *Croix* de Montréal. Dans les circonstances, nous ne pouvons avoir trop de journaux franchement catholiques.—Le magnifique couvent de Villa-Maria est devenu la proie des flammes, la semaine dernière.